

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 3 août 2009 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents, les conseillers et la conseillère :

Marcel Deneault
Louise B. Gosselin
Hugues Girouard
Michel Larochelle
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Monsieur le conseiller Stéphane Bilodeau est absent.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2009.
3. Liste des comptes à payer.
4. Lecture du courrier.
5. Période de questions.
6. Nomination du maire suppléant pour les trois prochains mois.
7. Renouvellement du contrat des assurances 2009-2011.
8. Demande financière au Ministère de la Famille et des aînés dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.
9. Demande d'aide financière – Programme Communautés rurale branchées.
10. Autorisation relative à des frais d'inscription pour le colloque de zone des directeurs municipaux de la zone Centre-du-Québec.
11. Cession d'une lisière de terrain sur le lot 268 du cadastre de la Paroisse de St-Christophe - section de l'ancienne route 34 (route 161).
12. Autorisation de dépense relative à des frais de formation pour l'inspecteur en bâtiment.
13. Dépense supplémentaire - contrat de pavage Rang 9, Petit 9 et rue Roberge.
14. Autorisation de dépense pour des travaux de voirie sur les rues Beau Site et Blanchet.
15. Autorisation de dépense – Étude de sols d'infrastructures Avenue Pie X.
16. Acceptation des permis 2009-07-117 à 2009-07-133 pour une valeur de 752 150,00\$.
17. AFFAIRES NOUVELLES
18. Période de questions.
19. Clôture de la séance.

2009-08-128

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est unanimement résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

Adopté.

2009-08-129

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2009

Sur proposition de la conseillère Louise B. Gosselin, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est unanimement résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2009 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

Adopté.

Liste des comptes à payer

090277	286,00\$	Fleury Normand	Travaux de voirie
090278	1 297,81\$	Hydro-Québec	Lumières rues juin 2009
090279	10 000,00\$	D. Simoneau inc.	Aide financière résol. 2009-03-045
090280	331,50\$	Fleury Normand	Travaux de voirie
090281	49,69\$	Cercle de la Joie d'Arthabaska	Don (résol.2009-07-122)
090282	81,27\$	Nettoyage Gi-Net enr.	Entretien bureau et garage
090283	264,71\$	Telus Mobilité	Frais 5 cell – juin 2009
090284	1 142,86\$	Promospect	Location équipement – 1er versement
090288	100,00\$	Grondin Isabelle	Remb. couches de coton
090289	40 124,00\$	M.R.C. d'Arthabaska	Quote-part 4e vers.
090290	867,39\$	L'Excellence	Assurance coll. – août 09
090291	422,50\$	Fleury Normand	Travaux de voirie
090292	265,48\$	Télébec	Frais téléphonique – juillet
090293	251,97\$	Hydro-Québec	Élect. Centre Administratif
090294	77,74\$	Hydro-Québec	Électricité garage
090295	40,39\$	Hydro-Québec	Élect. compteur d'eau
090296	313,23\$	Gesterra	Fourniture pour ensacher le compost
090297	9 724,31\$	Gesterra	Traitement déchet-récup.-compost – juin
090298	94,62\$	Gesterra	Trait.déchet-récup.-compost-juillet
090299	13 710,06\$	Gesterra	Transp.– collecte – août 09
090300	1 950,00\$	Dany Béliveau	Tonte de gazon – 2e vers
090301	28,35\$	Parenteau Patrick	Déplacement inspections
090302	69,14\$	René Poisson inc.	Entretien camion
090303	2 184,13\$	Excavation J. Blanchet inc.	Trav.rues Beau Site/Érablière
090304	15,58\$	Publications du Québec	Mise à jour –Ouvrages routiers
090305	284,48\$	Buro Pro	Papeterie & Copies photocopieur
090306	52,51\$	Gaudreau Environnement	Paillis noir
090307	150,34\$	Garage Bernard Poisson	Remplacer huile et filtre/Inspection
090308	147,41\$	Champoux Machinerie inc.	Matériel entretien pépinière
090309	9,01\$	Grenier Petite Mécanique	Entretien scie à chaîne
090310	128 754,57\$	Sablière de Warwick ltée	Réparation, rechargement
090311	81,27\$	Nettoyage Gi-Net enr.	Entretien bureau et garage

090312	54,74\$	Laboratoires d'analyses S.M. inc.	Analyses d'eau
090313	78,17\$	RENCAR	Affiche/publicité Fête familiale
090314	107,44\$	Petite caisse – Francine	Frais divers, déplacement
090315	539,50\$	Fleury Normand	Travaux de voirie
090316	70,40\$	Groupe Grenier Ducharme	Articles de voirie
090317	1 189,84\$	Olco/Gestion André Lizotte	Essence et diesel – juillet
090318	1 311,08\$	Receveur Général Canada	Remises de l'employeur
090319	2 796,58\$	Ministre du Revenu du Qué	Remises de l'employeur
099128	567,94\$	Moreau Francine	Sem. du 29 juin au 4 juillet
099129	541,39\$	Marchand Marcel	Sem. du 29 juin au 4 juillet
099130	254,50\$	Parenteau Patrick	Sem. du 29 juin au 4 juillet
099131	567,94\$	Moreau Francine	Semaine du 6 au 11 juillet
099132	541,39\$	Marchand Marcel	Semaine du 6 au 11 juillet
099133	324,67\$	Parenteau Patrick	Semaine du 6 au 11 juillet
099134	567,94\$	Moreau Francine	Semaine du 13 au 18 juillet
099135	112,36\$	Marchand Alexandre	Semaine du 13 au 18 juillet
099136	541,39\$	Marchand Marcel	Semaine du 13 au 18 juillet
099137	222,08\$	Parenteau Patrick	Semaine du 13 au 18 juillet
099138	567,94\$	Moreau Francine	Semaine du 20 au 25 juillet
099139	541,39\$	Marchand Marcel	Semaine du 20 au 25 juillet
099140	234,52\$	Parenteau Patrick	Semaine du 20 au 25 juillet

2009-08-130

Acceptation et acquittement des comptes

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est unanimement résolu que les comptes dont la liste apparaît ci-dessus, soient acceptés et acquittés.

Adopté

Lecture du courrier

- | | |
|---|--|
| Ministère des Transports | • Confirmation d'une subvention de 20 000\$ dans le cadre du programme d'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal |
| Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport | • Journée nationale du sport et de l'activité physique |
| André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska | • Information concernant le programme Infrastructures de loisirs Canada |
| Centre communautaire d'Arthabaska | • Transmission du rapport annuel au 31 mars 2009 |

- | | |
|---|--|
| Sûreté du Québec | • Transmission d'une copie du contrat social d'adhésion à la sécurité routière et à sa promotion intervenue entre la MRC d'Arthabaska, les 24 municipalités de la MRC, la Société de l'assurance automobile du Québec et la Sûreté du Québec, poste MRC d'Arthabaska |
| Propriétaires du Domaine Unic | • Remerciements pour la mise en place de gravier sur le chemin privé du Domaine Unic |
| Association des résidents du Lac des Cèdres | • Remerciements pour la mise en place de gravier sur les rues du secteur Lac des Cèdres |
| Requête pour nivellement et rechargement – rue privée | • Pascal Therrien-Mario Dussault-Jean Lantagne, ancien chemin au rang 7 entre le 165 et 171, rang 7 |

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2009-08-131

Nomination du maire suppléant pour les trois prochains mois

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité que monsieur Stéphane Bilodeau soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois.

Adopté.

2009-08-132

Renouvellement du contrat des assurances 2009-2011

Après étude du dossier relativement aux conditions de renouvellement de la police d'assurance générale pour la municipalité, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska autorise le renouvellement du contrat des assurances pour une période de deux ans, du 9 août 2009 au 9 août 2011 avec la firme Essor assurances placements conseils inc. incluant les protections suivantes :

Assurance générale :	17 877,00\$
Automobile :	1 150,00\$

La prime annuelle, excluant les taxes est de 19 027,00\$, il faut additionner un montant de 800\$ comme honoraires professionnels payable à Gestion A. Laviolette Inc.

Adopté.

2009-08-133

Demande financière au Ministère de la Famille et des aînés dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales

Considérant que la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska veut se doter d'une politique familiale;

Considérant qu'en adoptant une politique familiale, la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska veut améliorer la qualité de vie des familles et des aînés;

Considérant l'importance que la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles et les aînés pourront s'épanouir;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska dépose une demande financière de 15 000\$ au Ministère de la Famille et des aînés dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Afin d'optimiser la démarche reliée à l'élaboration de la politique familiale, la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska désire collaborer au regroupement des municipalités de la MRC d'Arthabaska.

La Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska demande également une bonification de 500,00\$ parce qu'elle est regroupée avec les municipalités de la MRC d'Arthabaska.

Il est unanimement résolu de mandater madame Francine Moreau, directrice-générale et secrétaire-trésorière, de signer le protocole d'entente relatif à la demande du programme de soutien aux politiques familiales pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé.

Le conseil municipal désigne la conseillère madame Louise B. Gosselin, au poste de responsable des questions familiales.

Adopté.

2009-08-134

Demande d'aide financière – Programme Communautés rurale branchées

Attendu que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska a mis en œuvre un projet visant à rendre accessible l'Internet haute vitesse sur l'ensemble de son territoire et particulièrement pour les citoyens éloignés du cœur résidentiel;

Attendu que le but du projet est de rendre accessible Internet haute vitesse au plus grand nombre de résidents au moindre coût possible;

Attendu que par le biais du Programme Communautés rurales branchées la Municipalité peut obtenir une subvention reliée à l'élaboration d'un réseau d'Internet haute vitesse;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Communautés rurales branchées.

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska mandate la directrice générale, Francine Moreau, à signer le formulaire de demande d'aide financière relatif au Programme Communautés rurale branchées et tout autre document relatif à la demande.

Adopté.

2009-08-135

Autorisation relative à des frais d'inscription pour le colloque de zone des directeurs municipaux de la zone Centre-du-Québec

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'autoriser les frais d'inscription de 75,00\$ au colloque annuel de zone pour la directrice générale, Madame Francine Moreau.

Ce colloque aura lieu le 17 septembre prochain à Tingwick. Les frais de déplacement seront remboursés par la municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Adopté.

2009-08-136

Cession d'une lisière de terrain sur le lot 268 du cadastre de la Paroisse de St-Christophe - section de l'ancienne route 34 (route 161)

Attendu que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska a adopté un règlement de fermeture de l'ancienne route 34 (maintenant route 161) vis-à-vis les lots 268 et 277 du cadastre de la Paroisse de Saint-Christophe en février 1993;

Attendu que la lisière de terrain ainsi abandonnée revient de droit au terrain dont il a été détaché en vertu du règlement 248-93;

Attendu que la majorité des propriétaires riverains à cette lisière de terrain se sont prévalus des dispositions des articles 739 et 852 et suivants du Code municipal, qui en vertu d'un acte notarié en date du 2 février 1993 sont déclarés comme propriétaire de la parcelle de l'ancien chemin contigüe à leur terrain respectif;

Attendu que Monsieur Wafic Hokayem est propriétaire depuis le 4 mai 2006 d'un terrain contigu à la lisière de terrain abandonnée et que l'ancien propriétaire ne s'était pas prévalu de la déclaration de propriété fait en février 1993;

Attendu que Me Marie Fréchette, notaire, soumet aux membres du Conseil un projet de cession entre Wafic Hokayem et la Municipalité décrivant la lisière de terrain faisant partie de l'ancien chemin abandonné sur une partie du lot P-268 et désignant une superficie de 305,6 mètres carrés à être cédée à Monsieur Hokayem à titre gratuit;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la cession de la partie du lot 268 du cadastre de la Paroisse de St-Christophe à Wafic Hokayem tel que décrit au projet d'acte de cession fait par Me Marie Fréchette.

Que la Municipalité autorise Madame Clémence Le May, mairesse, et Madame Francine Moreau, directrice générale, à signer les actes notariés relatifs à cette cession.

Adopté

2009-08-137

Autorisation de dépense relative à des frais de formation pour l'inspecteur en bâtiment

Attendu que la COMBEQ en collaboration avec la FQM offre un programme de formation à l'automne 2009 dédié aux inspecteurs en bâtiment;

Attendu que Patrick Parenteau, inspecteur en bâtiment, est intéressé à participer à deux des cours offerts et demande au Conseil une autorisation de dépense pour les frais d'inscription et de déplacement;

Attendu que les frais d'inscription et de déplacement, seront partagés avec la municipalité de Ste-Anne-du-Sault;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Patrick Parenteau, à assister aux deux sessions de formation de son choix parmi le programme offert par la COMBEQ et la FQM.

Que la Municipalité autorise les frais d'inscription de 340\$ plus les taxes applicables. Les frais de déplacement seront remboursés par la municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Adopté.

2009-08-138

Dépense supplémentaire - contrat de pavage Rang 9, Petit 9 et rue Roberge

Attendu qu'en juin dernier le Conseil autorisait des travaux de pavage sur les rangs 9, Petit 9 et la rue Roberge;

Attendu qu'en date du 31 juillet 2009 les travaux sont terminés et il s'avère que la quantité de tonne métrique posée (EB-14) est supérieure à celle autorisée au contrat de 231,5 tonnes métriques;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Louise B. Gosselin, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense supplémentaire de 21 200\$ plus les taxes applicables. Ce montant s'ajoutera aux immobilisations du projet de pavage des rangs 9, Petit 9 et rue Roberge et sera affecté à même les revenus.

Adopté.

2009-08-139

Autorisation de dépense pour des travaux de voirie sur les rues Beau Site et Blanchet

Attendu que suite aux fortes pluies du 3 juillet dernier, des travaux de remise en état des rues Beau Site et Blanchet ont été effectués pour palier au plus urgent;

Attendu qu'après discussion avec des représentants du Ministère des Transports, il y aurait lieu d'améliorer le drainage de la rue Beau Site c'est-à-dire, creuser et empierrer le fossé sur toute la longueur de la rue, entre autres;

Attendu que le ministère des Transports confirme qu'il est prêt à défrayer 50% du coût des travaux pour l'amélioration du drainage de la rue Beau Site;

Attendu que les travaux proposés pour la rue Blanchet consistent au remplacement du ponceau transversal qui donne sur le chemin Laurier Est;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense totale pour les travaux sur les rues Blanchet et Beau Site de 10 000\$.

Que 50% du coût des travaux reliés à l'amélioration du drainage de la rue Beau Site sera facturé au Ministère des Transports du Québec.

Adopté.

2009-08-140

Autorisation de dépense – Étude de sols d'infrastructures Avenue Pie X

Attendu que dans le cadre du projet de resurfacement (pavage) de l'Avenue Pie X, une étude de sols d'infrastructures sur les accotements est nécessaire à la réalisation des plans et devis;

Attendu qu'une soumission a été demandée à LVM Technisol, pour réaliser le mandat;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu à l'unanimité de mandater LVM Technisol pour exécuter le mandat spécifique de l'étude de sols d'infrastructures sur l'accotement relativement au projet de resurfacement de l'Avenue Pie X.

Qu'une somme de 4 350,00\$ plus les taxes applicables est autorisée et sera affectée à même les revenus du fonds d'administration au projet d'immobilisation de l'Avenue Pie X.

Adopté.

2009-08-141

Acceptation des permis 2009-07-117 à 2009-07-133 pour une valeur de 752 150,00\$.

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu d'accepter les permis portant les numéros 2009-07-117 à 2009-07-133 inclusivement pour une valeur de 752 150,00\$.

Adopté

AFFAIRES NOUVELLES

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifiée par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2009-08-132, 2009-08-135, 2009-08-137, 2009-08-138, 2009-08-139 et 2009-08-140.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3e jour du mois d'août 2009.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

2009-08-142
Clôture de la séance

Sur proposition de la conseillère Louise B. Gosselin, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu que la séance soit close.

Adopté.

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

